

**ABONNEMENT.**  
 Un an . . . . . 30 fr.  
 Six mois . . . . . 18  
 Trois mois . . . . . 9

**Poste.**  
 En au. . . . . 35 fr.  
 Six mois . . . . . 18  
 Trois mois . . . . . 9

On s'abonne :  
 A SAUMUR,  
 chez tous les Libraires ;  
 A PARIS,  
 Chez BONGREL et BULLIER,  
 Place de la Bourse, 33 ;  
 EWIG, r. Amboise-Richelieu, 9 ;  
 BLAVETTE, r. d. Lombards, 22.

POLITIQUE, LITTÉRATURE, SCIENCES, INDUSTRIE

# L'ÉCHO SAUMUROIS

JOURNAL D'ANNONCES JUDICIAIRES ET AVIS DIVERS

BUREAU: PLACE DU MARCHÉ-NOIR

INSERTIONS.

Annonces, la ligne . . . 20 c.  
 Réclames . . . . . 30  
 Faits divers . . . . . 75

**RÉSERVES SONT FAITES**  
 Du droit de refuser la publication des insertions reçues et même payées, sauf restitution dans ce dernier cas, et du droit de modifier la rédaction des annonces.

Les articles communiqués doivent être remis au bureau du journal la veille de la reproduction, avant midi.  
 Les manuscrits déposés ne sont pas rendus.

On s'abonne

A PARIS,  
 Chez M. HAVAS-LAFFITE et Co,  
 Place de la Bourse, 9.

L'abonnement continue jusqu'à réception d'un avis contraire. — L'abonnement doit être payé d'avance.

Paraissant tous les jours, le dimanche excepté.

Les abonnements de trois mois pourront être payés en timbres-poste de 15 cent., envoyés dans une lettre affranchie.

SAUMUR,

10 Septembre 1881.

## Chronique générale.

### LES COMPLICATIONS EN AFRIQUE.

Malgré les démentis officiels, la situation devient de plus en plus grave en Algérie et en Tunisie.

D'un côté, le fanatisme musulman a eu pour résultat de détruire la plus grande partie des récoltes en Algérie, et notre colonie est menacée d'une famine atroce.

D'autre part, l'esprit de révolte souffle partout, à l'intérieur comme sur les frontières.

Nous croyons avoir conquis la Tunisie, et nous n'en possédons que les points occupés par nos troupes. Nous n'avons pas de garnison à Tunis, et Tunis, malgré les traités, est un foyer d'insurrection avec la complicité du Bey, de notre prétendu allié, ou malgré lui. Toute la campagne de Tunis est sillonnée par des bandes de révoltés qui se dérobent et qu'il est impossible de réduire dans les conditions actuelles.

En Algérie, nos frontières sont constamment menacées, et les Marocains, malgré leur gouvernement, fournissent aux partisans de Bou-Amama des hommes, des secours et des armes.

Sur ce tableau attristant, ressort la maladresse du gouvernement français.

Qui est coupable ?

Mercrredi, M. Roustan, ministre de France à Tunis, avait une conférence avec M. Barthélemy Saint-Hilaire et M. Jules Ferry.

On dit que cette conférence a été très-orageuse.

M. Roustan accuse le général Farre; le général Farre accuse M. Roustan.

Le ministre de Tunis prouve que le ministre de la guerre a multiplié les imprudences et négligé les précautions.

On interroge le marquis de Noailles, am-

bassadeur à Rome, qui confirme de nouvelles intrigues italiennes.

On consulte des officiers connaissant la côte d'Afrique, et ils répondent qu'il faut encore envoyer au moins 60,000 hommes.

Les journaux officiels déclarent que M. Ferry ne veut pas de modifications ministérielles.

On écoute les observations de M. Roustan ;

Et l'on subit les fautes du général Farre. Les discussions sont inutiles, et il n'y a pas de leçons, si dures qu'elles soient, capables de corriger ce gouvernement.

Pas de crise ministérielle, voilà la grande préoccupation du moment.

Tout est sacrifié aux convenances de la coterie gouvernementale.

MM. Ferry et Gambetta se donnent la main sur le dos de la France.

Telle est la politique opportuniste.

L'Agence Havas apprenait jeudi à l'univers que M. A. Grévy, M<sup>me</sup> A. Grévy, M. Léon Grévy et M<sup>me</sup> Grévy avaient débarqué à Marseille.

On écrit d'Alger qu'aucun général ni aucun officier supérieur n'a accompagné M. Albert Grévy au moment de son départ. On aurait dit que le gouverneur général civil se sauvait pour rentrer en France.

L'heureux gouverneur général civil de l'Algérie s'est rendu directement à Montsou-s-Yaudrey auprès du Président de la République. Il ne viendra à Paris qu'à la fin de septembre.

L'offre de reprendre le gouvernement général de l'Algérie aurait été faite, assurément, au général Chanzy.

Cette offre a été déclinée.

L'extrême gauche, dit le même journal, se préoccuperait, dit-on, dès à présent, d'une candidature à opposer à celle de M. Gambetta pour la présidence de la Chambre.

Les plus pressés vont même jusqu'à prononcer des noms, entre autres celui de M. Jules Ferry.

On paraît inquiet dans les régions officielles du côté de la frontière italienne, quoiqu'il n'y ait eu que des mouvements de troupes pour les grandes manœuvres. Mais il y a quelque chose de grave, si on en juge par les dépêches diplomatiques échangées.

D'après un voisin de table de M. Gambetta au banquet de Neubourg, voici quelle serait la composition du futur cabinet, indiquée par le dictateur lui-même :

Finances et Présidence du Conseil, Gambetta; Guerre, de Freycinet; Instruction, Bert; Justice, Floquet; Affaires étrangères, Challemel-Lacour; Intérieur, Brisson; Marine, Ranc; Agriculture, Spuller; Travaux publics, Allain-Targé; Postes, Cocheray. — M. Ferry serait nommé ambassadeur à Londres. (Patrie.)

Nous signalons à l'attention de nos lecteurs cet article effrayant et curieux que vient de publier l'Univers :

« Des congrès maçonniques s'assemblent tous les ans pour mesurer le mal accompli, pour préparer le mal à venir.

« Le congrès qui doit se tenir à Milan, du 28 septembre au 3 octobre, aura pour objet, disent les sectaires, de fortifier l'autorité maçonnique.

« L'Orient de Berlin met volontiers à l'œuvre l'Orient d'Italie. L'Italien, maître en conspirations et qui ne se bat pas, ourdit les embûches et prépare les coups de force pour le Nemrod allemand.

« Mais, phénomène étrange et qui n'est que trop réel, l'Orient d'Italie a pour satellite l'Orient français, dont les membres sont, pour ainsi dire, tous étrangers à la France, et de plus juifs, protestants ou catholiques apostats.

« Le Conseil permanent de l'Orient d'Ita-

lie a toujours eu dans un canton italien de la Suisse, à Lugano souvent, son principal repaire. C'était là, sur un terrain neutre, afin d'éviter les réclamations politiques, et surtout de sauver sa tête, que Mazzini distillait ses poisons et qu'il aiguillait des poignards pour en armer d'autres mains.

« C'est là que les politiciens qui tyrannisent et exploitent la France vont prendre les ordres. Là s'est résolue l'an dernier la formation du cabinet Ferry et tous les principaux actes de la campagne antichrétienne.

« Entre temps, l'Orient d'Italie maintient à Paris même ses surveillants altitres. On en a vu des exemples sous l'empire de Napoléon III. La république Gambettiste a pour surveillant Cernuschi, l'un des trois membres de la commission des barricades contre l'armée française, à Rome, en 1848, et dont nous avons cité la proclamation hideuse.

Ainsi les garants maçonniques n'ont jamais cessé, depuis trente ans, d'être attachés aux flancs de la France.

« En même temps, nous l'avons dit plus haut, nos gouvernants vont, à tout propos, recevoir les ordres. Gambetta, plus souvent qu'un autre, disparaît pour quatre ou cinq jours, et revient avec un mandat toujours plus sinistre. De Genève aux Crêtes, et du Tessin à Allassio, résidence de Garibaldi, les serviteurs des loges postillonneront sans cesse.

« Dans ces derniers jours, on a vu le ministre de la guerre aller à Evian... rejoindre sa famille.

« MM. Testelin, sénateur du Nord, et le préfet Merliu, sont allés... prendre les eaux d'Aix.

« Il était bruit, ces jours-ci, d'une courte vacance du dictateur manqué. Mais ses humiliations ont pu faire ajourner le voyage. M. Constans devait le rejoindre.

« M. Héroid est parti... pour Vienne et Venise. Entre eux se trouvent la Suisse et Milan.

« On annonçait ces jours-ci le départ de M. Magnin, qui devait aller visiter Arago, l'ambassadeur en Suisse.

« Ainsi la France aux abois gémit sous

## Feuilleton de l'Écho Saumurois.

### MAITRE LE TIANEC

PAR M<sup>me</sup> MARTHE LACHESE.

(Suite.)

— Madame, dit l'avocat, l'esquisse que vous tracez, les grands traits que vous employez, suffisent pour indiquer la nature des choses. Mais vous devez le penser, ce n'est pas de la sorte qu'une procédure s'instruit. Tout d'abord, le criminel vit-il encore ?

— Non, mais il a laissé un fils.

— Cet héritier connaît-il les faits que vous prétendez être en mesure d'invoker ?

— Pas encore.

— Pas encore ! Et pourquoi ? Le premier auxiliaire que vous ayez à réclamer, c'est la conscience de cet homme.

Un sourire dédaigneux plissa les lèvres de l'étranger.

— Je ne crois pas à la conscience qui contrarie les calculs, dit-elle. Ce n'est point aux pieds de cet homme que je mettrai ma revendication, je la ferai tomber sur sa tête comme un coup de foudre.

— L'écuyer qui passa dans ses yeux compléta cette image énergique.

L'intérêt s'était éveillé chez maître Le Tianec. Le jeune avocat se sentait mêlé à l'un de ces drames secrets qui se déroulent quelquefois dans l'intérieur des familles.

— Où se trouve cet héritier ? Le savez-vous ? demanda-t-il.

— Il habite cette ville, dit-elle presque bas.

A ce mot, dans la pensée de Corentin, l'étrange parole de Geneviève résonnait comme une illumination.

Dominant l'impression qu'il ressentait et forçant sa voix à rester calme :

— Je ne vous demande pas encore son nom, dit-il. Seulement, si vous me racontez les faits en détail, je crois qu'il vous sera difficile de ne pas en venir à le prononcer.

— Je le crois également, murmura la femme pâle, disposée à s'ouvrir davantage à mesure qu'elle trouvait l'avocat plus discret. C'est un des beaux noms de la Bretagne ; et moi, qui l'ai porté aussi, j'avoue que, lors de mon mariage, je ne l'ai pas quitté sans regret.

— De la Bretagne ! dit Corentin. Je ne vous cache pas, madame, que je vous croyais Asiatique.

L'étranger haussa les épaules.

— Vous vous trompez, monsieur, dit-elle. L'Asie ne m'a donné d'abord que la misère, et, ensuite, le moyen de la combattre de mon mieux. Toute-

fois, il est vrai que je suis née sous un ciel lumineux, et que ma mère était provençale.

— Si vos parents habitaient la Provence, c'est peut-être dans ce pays que s'est accompli le crime contre lequel vous voulez agir. Je vous ferai remarquer...

— Non, monsieur, non, c'est à Angers, à quelques pas de votre maison.

— Madame, dit Corentin que ces lenteurs tourmentaient, je vous laisse absolument libre de m'exposer votre affaire de la manière qui vous plaira. Mais je dois vous avertir que, pour faciliter une analyse, tout aussi bien que pour juger des moyens d'action...

— Vous avez raison, interrompit l'étranger. Seulement, je me sens bien émue, et puis... je ne suis pas éloquente, ajouta-t-elle en levant sur le jeune homme son oeil perçant.

— Il suffit d'être simple et sincère, répondit Corentin. C'est à l'avocat seul de se préoccuper du succès de la parole.

De plus en plus satisfaite de son conseil, l'étranger prit enfin son parti.

Elle dit :

— Je me nomme M<sup>me</sup> Gardelès ; je suis née Zélie-Antoinette de la Jouslière.

— En effet, dit Corentin, je crois qu'il se trouve à Angers une famille de ce nom.

— Certainement. Son chef est un vieillard, gé-

néral en retraite, mon cousin-germain, qui ne songe guère à moi, ajouta-t-elle avec un sourire plein d'une joie cruelle.

— Ensuite, madame ? continua l'avocat qui plaça devant lui une feuille de papier et prit un crayon comme pour inscrire des notes.

— Notre commun aïeul fut marié deux fois. De sa première union naquit le baron Paulin de la Jouslière, père du général. De la seconde, contractée avec une Bavarroise, naquit mon père, le chevalier Albrecht.

— Très-clair, très-bien exposé, dit Corentin en écrivant les noms.

— Les deux frères se trouvèrent orphelins de bonne heure ; l'aîné, qui était déjà un homme, reçut la tutelle du cadet.

— Évidemment.

Ce fut alors qu'il vint habiter Angers où il fonda une banque, tandis que son frère restait en Bretagne. Comme je vous l'ai dit, la mère du jeune Albrecht était Allemande, issue de la famille Schemann de Munich. Quelques années après son arrivée en France, elle perdit un oncle, fort riche, mais qui, humilié de la position modeste de ses parents, s'abstenait avec eux de toute relation. Son héritage ne leur en fut pas moins acquis. La somme énorme de deux cent quarante mille francs dut se partager entre la baronne de la Jouslière et son frère, Frantz



la tyrannie des maçons de toute origine. Jusqu'à quand leur abandonnera-t-elle sa religion, son honneur, sa fortune et son sang ?

Par ordre, les préfets ont, à la veille du scrutin, démenti les envois de troupes certains et effrontément argué de faux la vérité.

L'affiche blanche a été mise au service des députés candidats, comme elle avait été employée pour les candidats du 16 mai.

On peut donc le dire hardiment, la Chambre du 21 août est le produit de l'escroquerie politique.

La vérité sur notre situation militaire, la voilà telle que nous la donnons aujourd'hui les journaux républicains de toutes nuances.

Voici comment le Temps décrit la situation présente :

« Les dépêches de Tunis arrivées aujourd'hui établissent une fois de plus la nécessité absolue d'envoyer des renforts dans la Régence. Le corps expéditionnaire est certainement insuffisant pour une offensive vigoureuse, qu'il est indispensable de prendre pour empêcher que l'insurrection ne se généralise. Les indigènes sont parfaitement renseignés sur notre effectif en Tunisie; ils ont constaté la faiblesse numérique des colonnes de marche; ils ont vu la colonne Corréard, malgré les deux combats heureux qu'elle a livrés, rétrograder jusqu'à Hamman-Lif, aux portes de Tunis; ils savent que les partis insurgés circulent librement entre nos colonnes, ne permettant plus d'expédier un convoi sans escorte et poursuivant nos courriers jusque dans la banlieue de Tunis et de la Goulette.

« Ces faits, bien connus des indigènes, encouragent les rebelles et amèneraient dans un temps donné la défection des tribus soumises. De plus, l'appel, dans la région de Tunis, de troupes postées ailleurs, pourrait déterminer le soulèvement du pays évacué par elles. A tous les points de vue, il faut donc prendre l'offensive, et pour cela il est nécessaire d'accroître sérieusement l'effectif du corps expéditionnaire. On ne doit pas l'oublier, nous nous trouvons en présence d'une insurrection qui peut devenir générale en Tunisie, qui le deviendra certainement si nous ne sommes pas en force, et qui sera d'autant plus longue et difficile à vaincre que nous aurons plus longtemps tardé à frapper de grands coups. »

On lit dans le Petit Parisien :

« On affirme que M. Jules Ferry, président du conseil des ministres, dont le retour à Paris était fixé à dimanche prochain, est revenu hier soir pour conférer avec ses collègues au sujet des affaires de Tunisie et d'Algérie.

« DES DÉPÊCHES DES GÉNÉRAUX FORGEMOL ET SAUSSIER EXPLIQUERAIENT CE PROMPT RETOUR... »

« La situation est grave. »

On lit dans le Courrier du Soir :

« Le ministère de la guerre a reçu du général Saussier des informations ayant un caractère des plus alarmants. »

Enfin, on lit dans l'Événement :

« Il n'y a pas de temps à perdre. Si le département de la guerre n'envoie pas sans retard des forces considérables en Tunisie, on se trouvera en présence d'une insurrection générale. »

La France militaire dit :

« Cela demandera BEAUCOUP DE TEMPS, D'HOMMES ET DE MILLIONS, et Dieu sait quand nos soldats pourront revenir en France. »

Moralité : née du mensonge officiel, la majorité du 21 août sera usée avant même que ses pouvoirs aient été vérifiés.

Et la France paiera de son sang et de son or pour les avoir crus.

AJACCIO. — Vingt maisons du village de Ventisen ont été la proie des flammes, ainsi qu'une forêt de chênes-liège, situées non loin de là.

Les pertes sont évaluées à plus de 500,000 francs. Plus de six kilomètres carrés de propriétés ont été dévastés.

## ALGÉRIE et TUNISIE.

L'Agence Havas nous apprend que le général Saussier ramène le calme dans l'esprit des populations en organisant dans la province de Constantine de petites colonnes mobiles chargées de battre le pays dans tous les sens.

Ce qui est beaucoup moins rassurant et explique peu cet optimisme des officiers, c'est que les communications télégraphiques sont de nouveau interrompues entre Alger et Tunis.

Une correspondance particulière nous donne d'autre part ces alarmantes nouvelles :

« Je rentre d'une tournée en plein pays arabe. Tous les Arabes sont disposés à la révolte, mais il manque une direction, c'est-à-dire de grands chefs; les petits chefs sont divisés et veulent tous commander, d'où pas d'entente. Il ne faudrait pas voir surgir un fils d'Abd-el-Kader ou l'un des Mokrani de la Medjana; les affaires prendraient alors une mauvaise tournure pour nous. Je ne puis que constater un grand réveil de l'esprit musulman, de l'est à l'ouest, et si le gouvernement ne prend pas des mesures énergiques, c'est-à-dire ne déploie pas des forces numériques considérables, nous pourrions bien avoir, avant peu, à recommencer la conquête de l'Algérie.

« C'est un chaos aujourd'hui que le gouvernement de l'Algérie. Le gouverneur se prélassait dans son palais de Mustapha et croit que c'est à l'aide de circulaires vieilles comme les rues et calquées sur de vieux clichés, qu'il peut conduire un pays aussi diversement peuplé.

« Une écrevisse et une tortue lui composeraient un blason très-approprié.

« Quelle robuste nullité!

« Je crains bien de voir des choses affligeantes avant peu, mais je peux dire que

d'ici au 15 octobre on ne voit commencer aucun labour par les Arabes, un grand cataclysme menacera le pays: c'est que les indigènes joueront leur va tout, car c'est la famine qui viendrait les détruire en 1882. Ce sera là un signe certain de défection sur toute la ligne.

« Les indigènes, malgré les bruits d'assimilation, nous haïssent profondément: on leur a pris leurs terres pour la colonisation. Ils en sont réduits à vivre dans des terroirs insuffisants, près des forêts, où les agents forestiers les traquent comme des bêtes fauves, sous le prétexte de limites franchies avec des troupeaux, de sorte qu'avec les procès-verbaux appliqués selon la rigueur du code de la métropole, et les huissiers, qu'ils comparent aux sauterelles, les Arabes sont ruinés: le désespoir venant se greffer sur le fanatisme, il n'y a pas à douter de quelque grand événement.

« Un grand déploiement de forces et de suite, c'est là le seul obstacle à opposer au courant. Les incendies du littoral, depuis Bône jusque vers Alger, en sont la preuve. »

L'administrateur d'Ahia a télégraphié au préfet de Constantine et au sous-préfet de Philippville, le 27 août, ces affreux détails :

« L'adjoind des Beni-Toufount me remet la liste nominative de soixante et une personnes brûlées vives dans l'après-midi du 22 août: 45 hommes, 23 femmes et 23 enfants. Grand nombre de blessés, dont 25 très-grèvement; 683 gourbis d'habitations détruits par le feu.

« Valeur de bestiaux, grains et effets dévorés par les flammes, 200,000 francs. Les propriétaires forestiers ne m'ont pas encore fait connaître le chiffre de leurs pertes.

« Les surfaces incendiées dans chacune des concessions Leval et Besson ne dépassent pas 4,000 hectares. Les bois domaniaux brûlés aux Beni-Toufount ont une superficie de 20,000 hectares. »

Le Temps reçoit de Tunis la dépêche particulière suivante :

« Le bruit court, et il est très-accrédité, que nos troupes sorties de Hammamet en reconnaissance vers Bir-Loubita, distant de 8 à 10 kilomètres, auraient eu un engagement avec les insurgés. On dit aussi qu'un autre engagement aurait eu lieu à Mornak, près de Hammam-Lif.

« Ces Arabes, réunis à Cieceb, seraient au nombre de 15,000. Quant aux Oulad-Ayar, ils ont 2,000 cavaliers.

« Le gouvernement tunisien voudrait nous prouver que tout est calme et que l'insurrection est réprimée, afin que nous ne persistions pas dans l'idée d'aller châtier les tribus.

« D'après tous les renseignements qui m'arrivent de tous côtés, il est établi que les insurgés ont ordre de se trouver réunis vendredi à Cieceb et à Fom-Kherouba, pour marcher samedi à Zaghouan contre notre colonne. Il y avait 13,000 insurgés réunis. »

Schemann. Celui-ci ignorait ce qu'était devenue sa sœur. Seul, dans sa famille, il avait l'esprit fort épais et se prêtait mal aux correspondances. Celles de ce temps étaient, d'ailleurs, assez difficiles, surtout lorsqu'elles devaient s'échanger entre la Bretagne et la Bavière. Frantz Schemann essaya bien quelques démarches pour retrouver et instruire sa sœur. Mais elles ne réussirent pas et les guerres continuelles de l'Empire achevèrent de lui créer des obstacles. Ce fut alors que, dans une inondation, il sauva la vie d'un gentilhomme de la contrée, le comte Frédéric Von Schoffer.

« Un peu plus tard, les Allemands se préparèrent à envahir la France. De plus en plus embarrassé de la fortune dont il était dépositaire, Frantz Schemann eut l'idée de profiter de la reconnaissance du jeune comte qui était alors officier. Il confia à M. Von Schoffer les titres des valeurs, et le chargea de rechercher en France la baronne Elsa de la Jouscellière, afin de la mettre en possession des pièces voulues pour qu'elle pût toucher sa part d'héritage.

« Il semblait presque invraisemblable qu'une telle entreprise réussît. Pendant longtemps, en effet, le comte Von Schoffer, fidèle à sa promesse, s'informa de mon aïeule sans obtenir le moindre renseignement. En dernier lieu, il eut Saumur pour résidence. Comment fit-il la connaissance des la Jouscellière? Voilà ce que

Frantz Schemann n'a jamais su. Toujours est-il qu'au moment où les troupes allemandes commençaient à être rapatriées, mon grand-oncle reçut du comte Von Schoffer une lettre dans laquelle le jeune officier lui mandait qu'il avait eu la joie de réussir dans sa difficile mission. La baronne Elsa était morte, ainsi que son mari, disait le comte. Mais leur fils vivait et se trouvait même à peu de distance. Le comte ajoutait qu'il profiterait du premier moment dont il pourrait disposer pour achever de remplir son mandat en remettant les valeurs entre les mains du jeune baron de la Jouscellière.

« Bientôt, une seconde lettre parvint à mon grand-oncle. Celle-ci, écrite à la hâte, ne contenait que quelques mots. Le comte avait vu le fils d'Elsa Schemann, lui avait donné les pièces en question et on avait reçu un acquit. Il s'empresait d'envoyer à Frantz Schemann cet acte ainsi conçu :

« Je reconnais avoir reçu du comte Von Schoffer des titres constituant une valeur de six cent vingt mille francs, le tout provenant de la succession de ma mère, Elsa Schemann, baronne de la Jouscellière. »

« Cet acte, daté d'Angers, était signé: Albrecht de la Jouscellière.

« Mon oncle s'étonna fort. Il pensait que son neveu ne devait être qu'un enfant. Mais, ne sa-

chant pas comment les successions se traitaient en France et portant au comte Von Schoffer un respect mêlé d'une confiance illimitée, il se contenta de cette simple assertion. Il se reposa d'autant plus volontiers sur la parole du gentilhomme qu'il se voyait déchargé de tout souci.

« Peu de temps après, il apprit la mort de M. Von Schoffer, tué en duel par l'un de ses compagnons d'armes. Avec le comte s'ensevelissaient toutes les explications que Frantz Schemann se proposait de recevoir. Dès lors, sa conscience étant satisfaite, mon grand-oncle prit le parti le plus simple, celui de laisser les choses à elles-mêmes sans chercher à s'en occuper davantage. »

« Elle respira longuement. Corentin, toujours impassible, continuait à écrire les noms, les dates; bien inutilement, à coup sûr, car chaque parole de l'étrangère se gravait en lui comme avec une pointe acérée.

« Alors, reprit-elle, tout fut dit. Le baron Paulin fit des opérations de banque, jeta l'or aux quatre vents du ciel, et son frère, le vrai fils d'Elsa, demeura pauvre et comme exilé. Albrecht grandit dans un pensionnat misérable jusqu'au jour où, forcé de se suffire à lui-même, il dut recevoir un emploi plus misérable encore. Il vint en Provence et y épousa ma mère qui lui donna un petit avoir. J'ai vu, dans mon enfance, le chevalier de la Jouscellière et sa femme vivre d'une

Tunis, 8 septembre. Les troupes d'Ali-Bey viennent de se concentrer autour de Kérouan. Les communications télégraphiques sont coupées avec l'intérieur. 4,000 hommes de troupes françaises sont attendus d'un moment à l'autre.

Les envois en Algérie d'hommes choisis avec soin dans les régiments de cavalerie France, continuent activement.

Un certain nombre d'hommes ont été mandés au 5<sup>e</sup> dragons, à Saint-Omer, pour être incorporés dans les spahis.

L'Ajaccio a embarqué, mardi, à Marseille, un régiment de marche formé de trois bataillons, pris au 48<sup>e</sup>, au 66<sup>e</sup> et au 114<sup>e</sup> de ligne, à destination de Tunis.

Le Français dit: « Les nouvelles de Tunisie sont tellement graves que M. Roustan va partir immédiatement. »

Une dépêche de Palerme, 8 septembre, dit que des ouvriers italiens, venant de la Montagne de Plomb (Tunisie), rapportent que les Arabes veulent brûler Tunis.

La France donne des renseignements au sujet des instructions que notre représentant emporterait, en retournant prendre son poste à Tunis.

Ces instructions auraient pour but d'amener le Bey à modifier certaines parties de son entourage, soupçonné d'agir en secret dans un sens contraire au protectorat français, soit par les encouragements secrets qu'il donne à l'insurrection, soit par les mesures malencontreuses qu'il inspire au Bey.

Au nombre des modifications qu'il s'agit d'obtenir, figure le renvoi de Mustapha Ben-Ismaïl, ce même premier ministre qui était à Paris il y a quelques semaines, et recevait le grand cordon de la Légion d'Honneur.

On calcule que, quand tous les renforts demandés seront arrivés en Tunisie et qu'on entreprendra l'opération de Kairouan, les forces que le général Farre y aura envoyées par bataillons, par détachements, équivaldront presque à celles de DEUX CORPS D'ARMÉE.

Nous nous bornons à publier des dépêches presque officielles, émanant surtout de feuilles républicaines, en déplorant le silence systématique du gouvernement, dissimulant la vérité et blâmant nos généraux lorsque celle-ci arrive enfin à nos oreilles, ainsi qu'en fait foi la dépêche suivante adressée par le général Farre au commandant du dix-neuvième corps à Alger :

« Mon cher général,

« J'ai reçu en communication une dépêche télégraphique adressée au journal le Temps, de Paris.

« Cette dépêche contient des renseignements tellement précis sur Bou-Amama, Si Sliman et leurs agissements que j'ai lieu de

manière à peu près suffisante, si l'on songe au nombre qu'ils portaient.

« Des revers les accablèrent. Ils firent des pertes dont, sans doute, le riche Paulin ne se rendait pas aperçu, mais qui les jetèrent, eux, dans une extrême détresse. Pour combler ses déficits, mon père n'avait pas la ressource de dépouiller un frère. Ils moururent, tués, je le pense, par le déresse et l'anxiété. Ce sont là des maladies dont on ne guérit pas facilement.

« Leur fille qui aurait dû être une héritière fut regardée, fut traitée comme une orpheline, embarrassante et à laquelle un morceau de pain pouvait être tendu que par une main généreuse. Une vieille parente la réclama. Je rougis dix-sept ans sous une chaîne que je rougis sans oser la briser. Je détestais cette femme avare et dure pour moi. Mais j'espérais qu'un jour elle récompenserait ma patience. Non, il lui fallut encore une nouvelle condescendance de ma part. Elle voulut faire de moi la femme d'un de ses neveux, son héritier futur. Joug, je préfère celui de Pierre Gardelle... »

« En disant ces mots, elle eut un sourire qui témoignait peu en faveur de sa soumission conjugale. Elle poursuivit :

Reproduction interdite aux journaux qui n'ont traité avec la Société des Gens de Lettres. Réservée.



craindre qu'ils n'aient été fournis par l'autorité militaire, probablement par la subdivision de Tlemcen.

Je n'ai pas besoin d'insister sur les graves inconvénients qui pourraient résulter de communications de cette nature, et j'ai l'honneur de vous prier de vouloir bien rappeler à MM. les généraux sous vos ordres que je tiens à ce qu'ils gardent une discrétion absolue sur les informations qu'ils reçoivent.

Signé: FARRE.

### Etranger.

**ESPAGNE.** — On télégraphie de Madrid au Temps: « Depuis deux mois on remarque à Tanger et dans la partie orientale du territoire marocain un trafic d'armes et de munitions dont les proportions dépassent la consommation ordinaire des marchés arabes. Les indigènes achètent des armes et des munitions en Italie, en Espagne et à Gibraltar. Des bâtiments légers portent la contrebande de guerre sur divers points de la côte du Maroc. »

**GRÈCE.** — La Presse de Vienne annonce qu'une insurrection a éclaté dans l'île de Crète, la population refusant de reconnaître l'évêque nommé par la Porte.

Le Daily News reçoit de Grèce la dépêche suivante :

« Un transport turc avec des troupes et de l'artillerie est parti samedi pour Tripoli. Quatre autres transports sont dans la rade prêts à embarquer des troupes et du matériel pour la même destination. »

### BULLETIN FINANCIER.

Paris, 9 septembre.

Le mouvement général de la Bourse est plus satisfaisant aujourd'hui. La clôture se fait aux plus hauts cours. On cote 116 47 1/2 sur le 5 0/0. L'amortissable nouveau fait 85.85. L'italien est à 89.90 et le Turc à 17.95.

L'action de la Banque de France se relève à 6.400.

La Banque de Paris est à 1.280.

Le Crédit foncier continue à progresser. De 1.650 on passe à 1.637.50. Il faut s'attendre à des prix bien supérieurs. Les achats du comptant sont toujours fort nombreux. Le Crédit foncier et agricole d'Algérie est très-bien tenu. La fermeté des cours de la Société française financière ne se dément pas. On est à 985.

L'action du Crédit de France donne lieu à des transactions fort animées. Ce titre est à 780. On s'attend à des progrès nouveaux et encore plus importants. L'organisation du service des dépôts à échéance fixe satisfait vivement la clientèle de l'institution.

La Banque de Prêts à l'industrie est demandée à 625.

La Banque nationale est d'une fermeté complète. Les cours n'ont pas été atteints par la crise. On reste au-dessus de 700.

Il y a un très-vif courant d'affaires sur les Bons de l'Assurance financière.

Les actions nouvelles du Phénix espagnol sont mises à la disposition des actionnaires anciens de la Compagnie jusqu'au 25 septembre courant.

Il y a des demandes suivies sur la Banque transatlantique à 630.

Le Crédit général français est en hausse notable à 795.

### Chronique Locale et de l'Ouest.

Nous sommes heureux d'enregistrer un nouveau succès d'un enfant de Saumur. On se rappelle qu'en 1879, M. Guy Delavau entra à l'École de Saint-Cyr avec le n° 1 sur 350 admis; le zèle et le travail de notre jeune compatriote se sont soutenus. M. Delavau, à la suite des examens de sortie qui viennent d'avoir lieu, a été classé 2° sur 319 élèves.

Nommé sous-lieutenant, M. Delavau a choisi l'infanterie.

Nous avons reçu ce matin la lettre suivante qui signale à l'administration un moyen facile d'alléger pour la population de la ville la charge si lourde du cantonnement :

« Monsieur le Rédacteur,

J'ai l'honneur de vous demander quelques renseignements au sujet des troupes que l'habitant doit loger dans quelques jours.

Non content de recevoir les militaires qui vont au camp du Ruchard et en reviennent, on nous envoie les soldats des grandes manœuvres qui, après avoir abîmé les récoltes, viendront nous imposer d'une nouvelle façon.

» A Saumur, il y a quatre manèges vides, un collège vide et des écoles vides, des salles immenses au château désert.

» A moins que ce ne soit un exercice pour nous ou une manœuvre hospitalière, j'ai le droit de m'étonner qu'on n'utilise pas d'abord ces ressources disponibles.

» Veuillez agréer, Monsieur, l'assurance de ma parfaite considération.

UN CONTRIBUTABLE.

Nous croyons savoir que l'administration municipale occupera tous les établissements communaux dont elle dispose à cette époque de l'année : collège, écoles mutuelles, salles d'asile, tant du quartier des Ponts que de celui de Nantilly.

Et il est probable aussi que l'administration militaire abritera des troupes dans les quatre manèges qui entourent le Chardonnet, à l'École de cavalerie elle-même, et au Château qui depuis un mois n'a pas un homme de garnison.

Une médaille d'argent de 2° classe vient d'être conférée à M. Reynaud (Jean-Gabriel-Iréné), officier-élève à l'École de cavalerie de Saumur, lequel, le 24 juin dernier, a sauvé un jeune garçon sur le point de se noyer dans la Loire.

Des pièces neuves de 4 fr., au millésime de 1871, viennent d'être lancées dans la circulation par la Banque de France. Ces pièces étaient restées depuis dix ans dans les caves de la Banque.

**Incidies.** — Cette semaine, deux incendies assez graves ont éclaté dans notre arrondissement :

Le premier à Saint-Clément-des-Lévées, à la ferme de la Loussière, exploitée par les époux Dufroux.

Une grange garnie de toutes ses récoltes dernièrement emmagasinées et une écurie ont été la proie des flammes.

Grâce au concours de toute la population et au zèle des pompiers de la commune, la maison d'habitation a été préservée.

La perte, tant pour le propriétaire que pour le fermier, s'élève à 3,000 fr. On ignore la cause de ce sinistre.

Mercrèdi, c'était à Denezé qu'un autre incendie se déclarait. Celui-ci a été allumé par une flamme qui s'est échappée d'une locomobile employée à battre le blé chez le sieur Pagot.

Toute la récolte de grains a été détruite. La perte, couverte par une assurance, s'élève à 4,500 fr. environ.

### Chemin de fer d'Orléans.

**AVIS.** — La Compagnie d'Orléans vient de soumettre à l'homologation de l'administration supérieure une proposition ayant pour objet :

- 1° De faire délivrer tous les jours des billets aller et retour qui ne sont délivrés annuellement que certains jours de la semaine, des stations de la banlieue pour Angers, Le Mans, Tours et Blois ;
- 2° De rendre la délivrance de ces billets réciproque, c'est-à-dire de les faire délivrer également au départ de la ville pour la banlieue.

### Tours.

L'avant-dernière nuit, plusieurs compagnies du 66° de ligne ont quitté Tours, dit le Journal d'Indre-et-Loire, pour aller prendre part aux manœuvres de brigade qui commenceront prochainement du côté de Châtelleraul.

Nous lisons dans le compte rendu des dernières séances du Conseil municipal de Tours :

Association artistique des Concerts d'Angers.

M. Plumerel, adjoint au maire, président, donne lecture au Conseil d'une lettre de M. le Président de l'Association artistique des concerts populaires d'Angers proposant de venir donner des concerts à Tours avec son orchestre, composé de 50 musiciens au moins, un virtuose connu, soit chanteur, soit instrumentiste. La ville allouerait 3,500 francs par concert et prendrait en outre à sa charge les frais de salle, éclairage, chauffage, affiches, etc.; elle toucherait la recette, et, s'il y avait bénéfice, elle le partagerait avec l'Association artistique d'Angers.

M. le Président demande au Conseil s'il entend statuer immédiatement sur cette proposition ou s'il préfère renvoyer l'examen à une commission.

M. Thomas demande qu'il soit passé à l'ordre du jour.

M. Pillet demande le renvoi à une commission; il fait remarquer que les concerts populaires d'Angers valent presque ceux de Padeloup et qu'il y a lieu d'examiner sérieusement la proposition soumise au Conseil, pour savoir si on pourrait faire jouir la ville des avantages auxquels participent les villes d'Angers, Nantes et Saumur.

Le Conseil prononce le renvoi de la proposition à la commission des objets divers.

### TEOPHRASTE-RENAUDOT

Le fondateur du journal en France, Né à LOUDUN.

Après avoir feuilleté le livre d'Eugène Hatin sur le journal, M. Aurélien Scholl consacre, dans l'Événement, une remarquable étude à l'histoire du journalisme.

Voici la biographie succincte de notre ancêtre, le fondateur du journal en France, Théophraste Renaudot :

« Né à Loudun en 1584 (et non à Londres, affirme le grand dictionnaire de Larousse, par une regrettable erreur typographique), né à Loudun, il étudia la médecine à Paris et fut reçu docteur à Montpellier. »

Après s'être fait une réputation en province, il vint à Paris et obtint le titre de médecin du roi. Richelieu, qui se connaissait en hommes, lui donna l'office de commissaire général des pauvres du royaume.

La chimie commençait à fournir à la médecine, quelques écuratifs nouveaux. Renaudot préconisa l'antimoine. »

Jusqu'à beaucoup de médecine, mais peu ou point de journalisme. Nous y arrivons.

« A cette époque, on manquait absolument de moyens de publicité. Le commerce et la politique s'en passaient l'un et l'autre. Ce qu'on voulait faire savoir au public, on le faisait crier dans les rues. »

Renaudot établit, sous le nom de Bureau d'adresse et de rencontre, un office où chacun pouvait se procurer toute sorte de renseignements. C'était à la fois un bureau de placement et un Boffin verbal.

Les curieux s'y donnaient rendez-vous et ils apportaient des nouvelles en venant en chercher. L'institution fut appréciée; les bureaux d'adresses se multiplièrent sous la direction du fondateur.

Renaudot, par sa maison du Coq-d'Or et ses succursales, était tenu au courant de toutes les nouvelles. L'idée lui vint de les écrire et d'en faire des copies qu'il distribuait à sa clientèle.

« Ce fut l'origine des nouvelles à la main. »

Pour suffire à la vogue, Renaudot fit imprimer ses nouvelles. Richelieu, génie gouvernemental, comprit l'utilité d'une publication pareille devenant officielle. Le 30 mai 1631 parut la Gazette.

« Le nom fut emprunté à une feuille de même nature qui se publiait déjà à Venise. La Gazette était une petite pièce de monnaie que l'on donnait pour lire cette feuille. Les esprits satiriques contestent cette origine et prétendent que Gazette vient de Gazza, la pie, ou la babillarde. »

La « babillarde » eut un tel succès, que Renaudot en souffrit. Comme le dit notre confrère en une jolie phrase : « La célébrité équivalait déjà à une sorte de diffamation générale. »

L'envie le poursuivit jusque dans sa vie privée : on se moqua de son nez camus et on alla jusqu'à lui contester son nom. Mais Renaudot avait la riposte vive, la réplique violente. Il resta toujours au-dessus des envieux et il eut même la satisfaction d'assister à l'humiliation de ses adversaires.

« La Gazette était un simple recueil sans discussion. »

Mais l'arme était forgée, le temps devait faire le reste. »

### POITIERS.

Le train de pèlerinage de Poitiers pour Lourdes est parti mercredi de Poitiers à 2 heures 30, sous la conduite de M. l'abbé de Montbron, curé de Saint-Porchaire, et de M. l'abbé Briant, missionnaire, aumônier militaire. Il y avait environ 700 voyageurs et bien des personnes n'ont pu trouver de place, faute de s'être fait inscrire à temps.

On se demande ce que faisait M. le commissaire central qui, un carnet à la main, notait les noms des personnes qui mon-

taient dans le train, et regardait curieusement dans les compartiments.

(Journal de la Vienne.)

### NANTES.

A la suite des élections de dimanche, où M. Laisant a été élu sans concurrent, dix-sept conseillers municipaux de Nantes viennent de donner leur démission.

Les conseillers de Nantes renoncent à représenter leurs concitoyens, dit à ce sujet l'Étoile d'Angers, parce qu'en dépit de leurs conseils ceux-ci ont élu l'intransigeant M. Laisant comme député.

La surprise et la plainte des républicains, quand ils se voient dépassés par les passions populaires qu'ils ont si complaisamment caressées, quand leurs électeurs ne s'arrêtent pas à leur commandement sur la pente glissante et sans retour de la Révolution, nous trouvent peu disposés à la condoléance.

Ces gens-là proclament que le maître légitime n'est pas le droit, mais le nombre, et quand le nombre commande, ils refusent de s'incliner !

O logique républicaine.

### BLOIS.

Avant-hier, un duel au pistolet, à trente pas, a eu lieu à Blois, sur le champ de manœuvres, entre deux lieutenants du 143° de ligne. Les deux adversaires se sont gravement atteints tous deux et sont dans un état désespéré.

Depuis que la chasse est ouverte, les journaux ont déjà signalé plusieurs accidents. Nous en avons encore un à enregistrer.

Un jeune homme de Martizay (Indre), le nommé Samuel Martin, ayant fait jouer la gâchette de son fusil en se baissant pour ramasser une pièce de gibier qu'il venait de tuer, toute la charge l'a atteint à l'aisselle gauche. Il a pu à peine faire quelques pas avant de rendre le dernier soupir.

### RÉCREATIONS INTELLIGENTES.

La mode est aux jeux d'esprit, surtout aux amusements basés sur la littérature, l'histoire et la science. Achetez donc les *Récréations intelligentes*, de Ch. Ferrand (un vol. in-18 Jésus; prix 75 centimes), vous y trouverez des distractions de tout genre, moins banales que les jeux de société ou les tours de cartes.

Adressez 75 centimes en timbres-poste à M. Ferrand, éditeur à Besançon (Doubs).

N.-B. — M. Ferrand est également l'éditeur du *Journal des Curieux* et du *Dictionnaire des Curieux*.

### PHARMACIE NORMANDINE

11 et 13, Rue Saint-Jean SAUMUR.

M. NORMANDINE prévient le public que, désormais, il tiendra la droguerie médicamenteuse et pour les arts. Herboristerie, spécialité pour vétérinaires. Comme toujours, les produits vendus seront de premier choix, à des prix très-moderés.

« On n'abuse guère de la publicité quand il s'agit de répandre des bienfaits. »

### SANTÉ A TOUS

ADULTES ET ENFANTS,

rendue sans médecine, sans purges et sans frais, par la délicieuse farine de Santé, dite :

BEVALESCIERE

De BARRY, de Londres.

Guérissant les dyspepsies, gastrites, gastralgies, phthisie, dysenterie, constipation, glaires, flatulences, aigreurs, acidités, pituites, phlegmes, nausées, renvois, vomissements, même en grossesse, diarrhée, coliques, toux, asthme, étourdissements, oppression, langueurs, congestion,



névrose, dartres, éruptions, insomnies, mélancolie, faiblesse, épuisement, paralysie, anémie, chlorose, tous désordres de la poitrine, gorge, haleine, voix, des bronches, vessie, foie, reins, intestins, muqueuse, cerveau et sang; toute irritation et toute odeur fiévreuse en se levant. Le Dr Routh, Médecin en chef de l'Hôpital Samaritain des femmes et des enfants à Londres, rapporte: « Naturellement riche en éléments indispensables au sang pour développer et entretenir le cerveau, les nerfs, les chairs et les os, la Revalescière est la nourriture par excellence qui, seule, suffit pour assurer la prospérité des enfants et adultes. Beaucoup de femmes et d'enfants, déperissant d'atrophie et de faiblesse très-prononcées, ont été parfaitement guéris par la Revalescière. Aux personnes phthisiques, étiques ou rachitiques, elle convient mieux que l'huile de foie de morue. » — 35 ans de succès, 100,000 cures, y compris celles de Madame la duchesse

de Castelguart, le duc de Pluskow, Madame la marquise de Bréhan, lord Stuart de Decies, pair d'Angleterre, M. le docteur-professeur Dédé, etc.  
Cure N° 98,714: Depuis des années, je souffrais de manque d'appétit, mauvaise digestion, affections du cœur, des reins et de la vessie, irritation nerveuse et mélancolie; tous ces maux ont disparu sous l'heureuse influence de votre divine Revalescière. LÉON PEYLER, instituteur à Eybens (Haute-Vienne).  
N° 63,476: M. le curé Comparet, de dix-huit ans de dyspepsie, de gastralgie, de souffrances de l'estomac, des nerfs, faiblesse et sueurs nocturnes.  
Cure N° 99,625: Avignon. La Revalescière du Barry m'a guérie à l'âge de 61 ans d'épouvantables souffrances de vingt ans, d'oppressions les plus terribles, à ne plus pouvoir faire aucun mouvement, ni m'habiller, ni me déshabiller, avec des maux d'estomac jour et nuit et des insomnies

horribles. — BORREL, née Carbonnetty, rue du Balai, 11.  
Cure N° 100,180. — Ma petite Marie, chétive, frêle et délicate dès sa naissance, ne prospérant pas avec le lait de nourrice, je lui ai fait prendre, sur le conseil du Médecin, la Revalescière qui l'a rendue fraîche, rose et magnifique de Santé. — J.-G. DE MONTANAY, 44, rue Condorcet, Paris, 4 Juillet 1880.  
Quatre fois plus nourrissante que la viande, elle économise encore 50 fois son prix en médecines. En boîtes: 1/4 kil., 2 fr. 25; 1/2 kil., 4 fr.; 1 kil., 7 fr.; 2 kil., 12 fr.; 4 kil., 23 fr.; 6 kil., 36 fr.; 12 kil., 70 fr. — Aussi « LA REVALESCIERE CHOCOLATÉE », en boîtes, aux mêmes prix. Elle rend l'appétit, bonne digestion et sommeil rafraîchissant aux personnes les plus agitées. — BISCUITS ANTI-DIABÉTIQUES DE REVALESCIERE en boîtes de 4, 7, 16 et 36 fr. — Envoi contre bon de poste. Les boîtes de 36 et 70 fr. franco. — Dépôt à

Saumur, COMMON, 23, rue Saint-Jean, Commerce BISSON, successeur de TEXIER, 7, BISSON, pharmacien, et partout chez les pharmaciens et épiciers. — Du BARONNET, 8, rue Castiglione, Paris.



P. GODET, propriétaire-gérant.

**COURS DE LA BOURSE DE PARIS DU 9 SEPTEMBRE 1881.**

Valeurs au comptant.				Valeurs au comptant.				Valeurs au comptant.			
Dernier cours.	Hausse	Baisse.		Dernier cours.	Hausse	Baisse.		Dernier cours.	Hausse	Baisse.	
3 %	85	90	»	Comptoir d'escompte	1050	»	»	C. gén. Transatlantique	625	15	»
3 % amortissable	87	30	»	Crédit Foncier colonial	635	»	»	Canal de Suez	1890	»	»
3 % amortissable nouveau	85	80	»	Crédit Foncier, act. 500 fr.	1655	»	20	Société autrichienne	370	»	5
4 1/2 %	119	75	»	Obligations communales 1877	361	»	»	OBLIGATIONS.			
5 %	116	35	»	Obligations communales 1879	450	»	»	Est	387	50	»
Obligations du Trésor	515	»	»	Obligat. foncières 1879 3 %	448	50	1 50	Midi	389	»	»
Obligations du Trésor nouvelles	515	»	»	Soc. de Crédit ind. et comm.	761	25	1 25	Nord	398	»	»
Dép. de la Seine, emprunt 1857	332	50	»	Crédit mobilier	735	»	»	Orléans	390	»	»
Ville de Paris, oblig. 1855-1860	502	»	»	Est	830	»	»	Ouest	389	»	»
— 1865, 4 %	519	»	»	Paris-Lyon-Méditerranée	1780	»	»	Paris-Lyon-Méditerranée	388	»	»
— 1869, 3 %	401	»	»	Nord	1990	»	»	Paris (Grande-Ceinture)	393	50	»
— 1871, 3 %	395	»	»	Orléans	1365	»	7 50	Paris-Bourbonnais	390	»	»
— 1875, 4 %	519	50	»	Ouest	867	50	1 25	Canal de Suez	577	»	»
— 1876, 4 %	517	50	1 50	Compagnie parisienne du Gaz	1630	»	10				
Banque de France	6325	»	125								

**CHEMIN DE FER D'ORLÉANS. GARE DE SAUMUR.**

**DÉPARTS DE SAUMUR VERS ANGERS.**

3 heures	8 minutes du matin	express-poste
6	45	(s'arrête à Angers)
8	56	omnibus-int.
1	25	soir
3	32	soir
7	15	express
10	37	omnibus (s'arrête à Angers)

**DÉPARTS DE SAUMUR VERS TOURS.**

3 heures	26 minutes du matin	direct-mixte
8	21	omnibus
9	40	express
12	40	soir
4	44	omnibus-mixte
10	28	express-poste

Le train partant d'Angers à 5 heures 35 du soir arrive à Saumur à 6 heures 56.

**A VENDRE**  
En trois lots,  
sur soumissions cachetées,  
**4,552 PEUPLIERS**  
Plantés au long du chemin de fer de Tours à Nantes.

S'adresser, pour prendre connaissance du cahier des charges, au bureau de M. l'ingénieur de la Compagnie d'Orléans (gare de Tours), aux chefs de section et de districts de Tours, Angers, Langeais, Saumur et Ingrandes-sur-Loire.  
Les soumissions devront être adressées, avant le 7 octobre, à M. l'ingénieur de la Compagnie du chemin de fer de Paris à Orléans, à Tours.

**A CEDER**  
POUR CAUSE DE DÉCÈS,  
**MAISON DE CARROSSERIE**  
Fondée en 1840  
En pleine activité — Bonne clientèle: commerçants et riches propriétaires. — Chiffre d'affaires: 40,000 fr. — Conditions avantageuses et facilités de paiements. — Bail à la volonté du preneur.  
S'adresser à M. QUINCHARD père, ancien carrossier à La Flèche (Sarthe). (578)

**MAGASINS COUVERTS**, remises, 300 mètres environ de superficie,  
Rue du Zéphir, Angers,  
**A LOUER**  
Pour la Saint-Jean prochaine.  
Bouffard, rue Lenepveu, 13.

Pour Noël prochain,  
**MAISON A LOUER**  
Rue d'Alsace, n° 57.  
S'adresser à M. VINSONNEAU, négociant, rue d'Orléans, 62. (487)

**PROCHAINEMENT, OUVERTURE**  
DE LA  
**PHARMACIE CENTRALE**  
DE SAUMUR  
DROGUERIE, HERBORISTERIE  
Ancienne Maison A. PIE fils et RAOUL FEIGNOUX  
**E. D'HUY, Successeur,**  
Pharmacien,  
**27, rue de la Tonnelle, 27, SAUMUR.**

Etude de M<sup>e</sup> LAUMONIER, notaire à Saumur.

**A AFFERMER**  
EN DÉTAIL,  
Pour le 1<sup>er</sup> novembre 1881.  
PARCELLES  
De TERRES, VIGNES et PRÉS.  
Situés communes de Distré, Artannes et Bagneux,  
Contenant en totalité 3 hectares 3 ares 45 centiares,  
Appartenant au mineur Louis Lecesvre.  
S'adresser à M. FOUQUET, à Montbrillais, commune de Saint-Léger, qui se trouvera le dimanche 18 septembre, à Distré, chez M. Lecesvre.

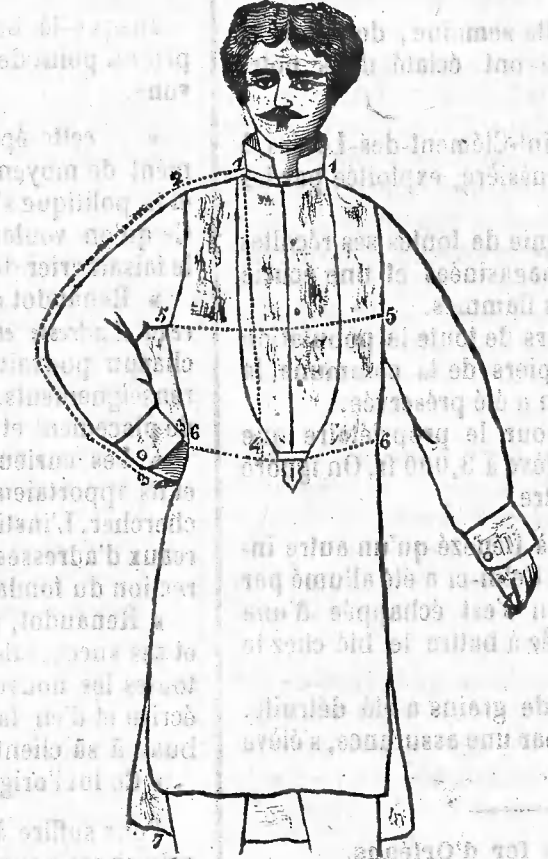
Etude de M<sup>e</sup> MÉHOUS, notaire à Saumur.

**MAISON ET JARDIN**  
A LOUER  
A Saint-Florent.  
S'adresser à M<sup>me</sup> veuve BERNARD-BODEAU, propriétaire à Saint-Florent, ou à M<sup>e</sup> MÉHOUS, notaire à Saumur.

**A LOUER**  
PRÉSENTMENT,  
**UNE MAISON**  
Sise rue de Bordeaux, n° 50,  
Avec Cour, Ecurie, Remise et Jardin,  
Occupée actuellement par M. le commandant de Bourdon.  
S'adresser à M. FOUCHER, même rue de Bordeaux, 60. (369)

**A VENDRE**  
A L'ESSAI  
Une Chienne couchante, deux ans, première race.  
S'adresser à M. BOISROMET, Alexis, à Posse-Belley de Cizay (Maine-et-Loire).

**CHEMISERIE SPÉCIALE**



**Mesures à joindre à toute commande:**

- 1<sup>re</sup> Mesure: 1 à 1, tour du cou.
- 2<sup>e</sup> — 1 à 2 et à 3, longueur de la manche (pièce et poignets compris).
- 3<sup>e</sup> — 3 à 3, largeur du poignet.
- 4<sup>e</sup> — 1 à 4, longueur du plastron.
- 5<sup>e</sup> — 5 à 5, le tour sous les bras.
- 6<sup>e</sup> — 6 à 6, le tour de la taille.
- 7<sup>e</sup> — 1 à 7, longueur de la jupe, derrière.

**EXEMPLE POUR 35 PROPORTIONNÉ**

Mesures:	1 <sup>re</sup>	2 <sup>e</sup>	3 <sup>e</sup>	4 <sup>e</sup>	5 <sup>e</sup>	6 <sup>e</sup>	7 <sup>e</sup>
	38.	14.78.	27.	43.	92.	80.	103.

**A VENDRE**  
**UNE BONNE CHÈVRE LAITIÈRE**  
S'adresser au sacristain de la Visitation.

**AVIS**

**LES MAGASINS DE LA GLANEUSE**  
51 et 53, rue Saint-Jean, SAUMUR,  
Demandent deux apprentis pour les modes.  
Conditions avantageuses. (543)

**M. BEAUCHAMP**  
Successeur de M. SCHMETZ,  
Rue d'Orléans, 36, à Saumur,  
Seul entrepositaire des Bières de Mâzeville et de Châteauroux,  
A l'honneur d'informer MM. les consommateurs qu'il aura toujours à leur disposition des BIÈRES blondes et brunes à des prix modérés. (223)

**A LA PAIX**  
Maison la plus importante dans son genre  
MERCERIE, PASSEMENTERIE, BONNETERIE, GANTERIE  
**SARGET-GIRAULT**  
6, Rue d'Orléans, Saumur.

Les soins apportés à la confection de tous mes modèles ont donné à mes chemises une grande réputation et un succès sans précédent. Mes prix sont des plus modiques, et des coupeurs de première capacité vous feront toujours des chemises d'une coupe fort élégante et gracieuse.  
Chemises madapolam, sans apprêt, plastron uni (sur mesure), 6,50, — 7,75, — 9 fr. — 9,50.  
Chemises madapolam, sans apprêt, en toile (sur mesure), devant, col et poignets, 7,50, — 8,50, — 9,50, — 10,50, — 12 fr.  
Nota. — Comme garantie de la bonne exécution du travail, un modèle, à titre d'essai, est toujours livré au client, afin qu'il puisse s'assurer de la perfection de la coupe et de la qualité de l'étoffe employée.  
On peut m'envoyer un modèle, je me charge de faire exactement conforme.

**CHEMISES CONFECTIONNÉES**

Chemises crétonne, couleurs variées, 3,90, — 4,50, — 5,75, — 6,75.  
Chemises crétonne, sans apprêt, plastron uni, 4,75, — 5,75.  
Chemises en madapolam, sans apprêt, qualité extra, plastron, col et poignets en toile, 6,75, — 7,75, — 8,75.  
Chemises en madapolam, devant, col et poignets en toile, avec guillemets et boutonnières brodées, 7,75, — 9,75, — 12 fr.  
Chemises blanches pour enfants, 2,90, — 3,90, — 4,50.

**GRAND CHOIX DE FAUX-COLS ET MANCHETTES**  
Assortiment complet de Gilets, Pantalons et Chaussures en tous genres

**CHOIX VARIÉ DE CRAVATES DE TOUTES FORMES**  
Bretelles, Jarretières, Boutons de manchettes et Parures en nacre

**GANTS CIVILS ET MILITAIRES**  
Spécialité de PARFUMERIE vendue au rabais

**AVIS**  
Le **CHOCOLAT GUERIN-BOUTRON** est recommandé par les sommités médicales aux personnes faibles et aux convalescents; sa qualité supérieure, composée de cacao et de sucre premier choix, en fait un aliment très-sain et en rend la digestion facile.  
Se vend 2 fr. à 2 fr. 50 et 3 fr. 1/2 kilogramme.  
**Thés noirs** extra mélangé supérieur, 1 fr. 50, 2 fr. 50 et 4 fr. la boîte.  
A Saumur, chez MM. TROUVÉ, confiseur, GARREAU-RATOUIS, MOULAN, négociants, et dans les principaux magasins d'épicerie et de confiserie.

**ON DEMANDE UN REPRESENTANT**  
dans toutes les communes. — S'adresser, franco, à M. le Directeur du Crédit Parisien, à Valence (Drôme).  
(Joindre un timbre.) (522)

**J.-A. FRESCO**  
Chirurgien-Dentiste de Londres,  
A l'honneur d'informer sa clientèle qu'il a ouvert à Saumur un cabinet de chirurgie et prothèse dentaire, rue Saint-Jean, n° 16, maison Epagneul, où il se trouvera le vendredi et le samedi de chaque semaine.  
Cabinet à Angers, 26, rue Lenepveu. (495)